

Ecrire l'actualité dans la *Correspondance littéraire* de Nîmes de Pierre de Morand

Régine Jomand-Baudry

Université Jean Moulin-Lyon 3

La correspondance littéraire (27 juin 1753 - 22 août 1754) qui constituera notre corpus pour la présente étude et dont l'édition sera prochainement publiée, est une copie conservée à la bibliothèque de Nîmes¹. Elle se signale par sa brièveté puisqu'elle ne court que sur un peu plus d'un an. Si un indice interne – un commentaire ajouté à la fin de la livraison du 21 septembre 1753 qui comptabilise les livraisons déjà envoyées² – établit que la date butoir antérieure indiquée en tête de la première livraison correspond bien au début de l'abonnement, en revanche nous ne disposons d'aucune information fiable sur sa fin : la question de savoir si ces livraisons constituent une correspondance complète à laquelle l'une ou l'autre des parties a mis fin après celle datée du 22 août 1754 ou du fragment d'un ensemble plus vaste demeure irrésolue. Son auteur, nommément cité à la fin de la première livraison³ par un intermédiaire qui signe G. S. dont la mission consiste à copier (ou à faire copier⁴) et à transmettre la correspondance à un destinataire⁵ que nous n'avons pas pu identifier à ce jour, est connu dans le petit monde des Lettres : il s'agit de Pierre de Morand, personnage haut en couleur aussi célèbre pour son activité dramaturgique et journalistique que pour la vivacité de son caractère. Comme l'indique la notice que lui consacre le *Dictionnaire des journalistes*⁶, Pierre de Morand a exercé jusqu'en 1757 plusieurs activités dans le domaine du journalisme : selon Jochen Schlobach, après avoir rempli le rôle d'informateur de M^{me} Doublet dès le début des années 1740, il devient correspondant littéraire de Frédéric II de la fin de 1750 jusqu'en décembre 1753. S'appuyant vraisemblablement sur les ressources de

¹ Bibliothèque municipale de Nîmes, ms. 238, désormais *CLN* suivi de la date de la lettre.

² *CLN*, lettre du 21 septembre 1753 : « Voici la septième des lettres que j'ai l'honneur de vous envoyer, et dont M. de [Loune] m'a payé les six premières ».

³ *CLN*, lettre du 27 juin 1753 : « Si M. de Morand m'eût remis plus tôt cette lettre, je n'aurais point tardé si longtemps à vous l'envoyer ; mais il n'a jugé à propos de me la remettre que plusieurs jours après l'avoir écrite, et ma négligence n'est en cette occasion qu'un effet nécessaire de la sienne. Il m'a promis qu'il n'en arriverait pas ainsi des suivantes ».

⁴ En effet, si la copie est de la même main jusqu'au 22 novembre 1753, à partir du 12 décembre, deux autres écritures alternent, parfois au sein d'une même lettre.

⁵ Je remercie François Moureau pour son expertise éclairante du manuscrit, que je reprends ici. Selon lui, G...D... achète un exemplaire à Morand, le copie et le facture par M. de Loune à l'abonné.

⁶ *Dictionnaire des journalistes (1600-1789)*, Jean Sgard (dir.), Oxford, The Voltaire Foundation, 1999, 2 vol., 1091 p., notice 590. La notice retrace un parcours professionnel pour le moins éclectique : d'abord acteur amateur, puis assez symboliquement sans doute avocat au parlement d'Aix, puis de Paris (1739-55), Pierre de Morand (1702-1757) poursuit une double carrière d'auteur dramatique et d'agent littéraire. A partir de 1734, il écrit des tragédies jouées à la Comédie-Française et d'autres pièces pour le Théâtre-Italien.

la « paroisse » Doublet, il ne cessera dès lors de collecter et de transmettre des informations en tous genres à divers destinataires. S'il est encore agent littéraire du roi de Prusse pendant les six premiers mois de la rédaction de la correspondance de Nîmes, il remplit la même année la triste fonction de mouche de la police pour l'inspecteur d'Hémery. Il devient par la suite correspondant littéraire à Paris de Pierre Rousseau pour le *Journal Encyclopédique* (1756) et rédige plusieurs correspondances littéraires dont celle de Karlsruhe en 1757 qui l'occupe jusqu'à sa mort, le 3 août 1757.

Au-delà de la variété des domaines d'intérêts de ses destinataires, c'est donc à écrire l'actualité pour des amateurs de nouvelles que Pierre de Morand a consacré une bonne partie de son temps, et principalement pour des correspondances littéraires. Pour tenter de cerner cette notion d'actualité, il convient tout d'abord de rappeler qu'elle se définit dans un rapport au temps, à ce que l'on pourrait nommer le « présent » des acteurs de la communication. L'actualité se rapporte aux événements qui se sont produits dans une durée relativement limitée qu'ils perçoivent comme contemporaine. Si elle est donc relative à la fois au temps et à la conscience qu'en ont les sujets qui l'appréhendent, la première question qui se pose alors est celle de la définition de ce présent, de ses bornes, telles qu'elles sont dessinées de manière plus ou moins implicite dans le journal et spécialement dans la correspondance littéraire. Comment le journaliste parvient-il à répondre à l'attente de son lecteur, à lui donner l'impression que la lecture de son périodique le met en phase avec l'actualité la plus récente, lui donne accès aux événements du moment, à l'air du temps ? D'autre part, l'abondance et la complexité de l'information imposent un traitement par l'écriture journalistique chargée d'évaluer la pertinence de tel ou tel fait d'actualité au regard du contrat qui lie le rédacteur à son lecteur. Qu'elle soit littéraire, politique ou culturelle, écrire l'actualité implique une confrontation avec les faits qu'offre le réel, impose d'une part une sélection au sein de la masse d'informations disponibles, et d'autre part une hiérarchisation entre elles, opérations auxquelles il faut ajouter la validation, destinée à affirmer ou à confirmer la fiabilité des nouvelles transmises. Dès lors, la correspondance littéraire étant envisagée comme une sorte de « mémoire du présent », comme l'enregistrement successif « d'instant » en perpétuel renouvellement, la principale interrogation est celle de sa relation à l'histoire, de son éventuelle contribution à la construction d'un discours historique. C'est à travers l'étude de la Correspondance littéraire de Nîmes par Pierre de Morand qui fait de l'actualité l'objet sinon l'objectif de son écriture que nous examinerons cette question.

I - Collecte de l'actuel et effets d'actualité

Le rapport à l'actualité est une contrainte majeure de l'écriture des journaux littéraires imprimés en général, comme en témoignent les déclarations d'intentions liminaires des rédacteurs⁷, et l'une des raisons de leur existence. Si les journalistes patentés comme les auteurs de correspondances littéraires manuscrites soumettent leur production à ce critère, et si sous leur plume, les termes « nouveau », « nouveauté », « nouvelles » sont d'usage universel, ils se distinguent néanmoins par une conception spécifique de la réactivité à l'actualité. En effet, le rapport à l'actualité est en premier lieu relatif à la périodicité du support. Plus la périodicité est élevée, plus « nouveauté » rime avec proximité temporelle. C'est ainsi que les mensuels, comme les *Mémoires de Trévoux* ou encore *Le Mercure* envisagent avec davantage de recul ce qui constitue les « nouveautés », alors que les rédacteurs de nouvelles manuscrites souvent bi-mensuelles, comme le sont la correspondance de Grimm ou de Karlsruhe, doivent témoigner d'une réactivité beaucoup plus immédiate qui est d'ailleurs inscrite dans l'écriture même.

L'une des particularités de la correspondance littéraire consiste en l'affichage systématique de cette périodicité : chaque livraison est, à l'instar d'une lettre, rigoureusement et régulièrement datée. Le cas de la correspondance de Grimm est exemplaire, qui date chacune de ses livraisons avec la régularité d'un métronome⁸, comme pour indiquer qu'il remplit bien cette clause de son contrat, sans que nous ayons évidemment la possibilité de vérifier si cette datation correspond bien à la date d'expédition⁹ de la lettre ou à sa date de mise au net. Quoi qu'il en soit, cet affichage de la datation fonctionne comme une sorte de cadre de référence auquel seront rapportées les précisions temporelles qui émaillent l'énoncé des nouvelles. La réactivité du journaliste est donnée à évaluer en fonction de ce cadre temporel qui est tout symbolique puisqu'il ne tient aucun compte des délais d'envoi et d'acheminement des livraisons qui transitent souvent par plusieurs intermédiaires. Dans la correspondance littéraire de Nîmes, plusieurs écarts sont à noter (par rapport à celle de Grimm

⁷ Voir par exemple la Préface de la première livraison des *Mémoires de Trévoux* en 1701 : « Comme ces mémoires ne commencent qu'avec le siècle, on n'y parlera que des livres qui auront été imprimés dans le siècle nouveau ou qui étaient encore nouveaux quand le siècle a commencé » (p. aiiij). L'Avertissement du *Mercur de France* de 1721 quant à lui relativise la notion de nouveauté en fonction de la localisation des lecteurs en opposant les Parisiens aux provinciaux et aux étrangers : « Disons un mot au sujet des choses qui n'ont plus la grâce de la nouveauté à Paris lorsqu'elles paraissent dans notre livre [...] Nous écrivons pour les étrangers comme pour les Français » (p. Aiiij).

⁸ Voir l'introduction au volume I de la *Correspondance littéraire (1753-1754)* par Ulla Kölving, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, Ferney-Voltaire, 2006, p. cv : « Grimm expédiait ses feuilles tous les quinze jours, les livraisons portant alternativement la date du 1^{er} et du 15 du mois ».

⁹ Ulla Kölving signale plusieurs cas où une livraison a été rédigée au moins en partie et expédiée après la date figurant en tête de la livraison, *ibid.*, p. cvi.

qui nous sert de référence) dans la datation des livraisons : si le rédacteur produit bien deux livraisons par mois, le cadre qu'il s'impose est loin d'être aussi strict et la périodicité montrée ne dédaigne pas une forme de variation, certes toute relative. Ainsi, pour l'année 1753, les livraisons sont-elles datées du 27/06, puis du 15/07, ensuite du 24/07 et 07/08 etc : cette liberté donne l'impression que la datation correspond à l'écriture de la lettre¹⁰ plutôt qu'à son expédition et surtout elle semble impliquer que la correspondance, plutôt que de se soumettre strictement à une obligation contractuelle, colle à l'actualité, qu'elle est véritablement suscitée par elle. Un second écart est à noter, qui se stabilise à partir de la livraison du 11/02/1754 et est récurrente jusqu'à la fin : chacune des livraisons comporte deux datations, une datation d'en-tête et une datation interne qui indiquent que la lettre a été écrite en deux temps. Cette spécificité va dans le même que la précédente : là encore, il s'agit bien d'afficher la réactivité du rédacteur à l'information, un rédacteur toujours sur le qui-vive et au service de l'exigence de nouveauté de son abonné, alors même que les deux parties de la lettre sont expédiées et donc reçues en même temps.

De fait, la précision temporelle interne incluse dans la relation de certaines nouvelles témoigne de l'importance de la clause de réactivité du rédacteur par rapport aux faits selon le contrat d'écriture/lecture implicitement conclu entre le rédacteur et son destinataire. Pour mesurer la réactivité effective du rédacteur, c'est l'annonce nécrologique qui constitue encore le meilleur indicateur. A titre d'exemple, la mort de La Bourdonnaie survenue le 10 novembre 1753 est annoncée dans la livraison du 22 novembre 1753, celle de La Chaussée, le 14 mars 1754, est mentionnée à la date du 19 mars dans la livraison du 12 mars, celle du marquis de Saint-Contest, le 14 juillet 1754, est incluse dans la livraison du 21 juillet. Certaines occurrences, les plus nombreuses, inscrivent l'événement par rapport au temps de l'écriture selon un système de référence relatif mais qui laisse supposer la rapidité de réaction du rédacteur : l'annonce de la mort du petit duc d'Aquitaine « arrivée avant-hier » (soit le 22 février 1754) est annoncée dans la lettre datée du 26 février ; la nouvelle de la disparition de M de Boze, « mort depuis deux jours » [le 10 sept 1753] dans la lettre du 21 septembre 1753. Les indicateurs temporels spécifiques du discours et leur discordance avec la date de la livraison impliquent que certaines livraisons font l'objet d'une rédaction étalée sur plusieurs jours qui suit de très près l'événement ou encore que les copistes n'actualisent pas les données qu'ils reproduisent. Quoi qu'il en soit, le délai visible que s'accorde le journaliste entre l'événement et sa relation est variable, il va de quatre jours à une quinzaine, parfois

¹⁰ La livraison du 31/12/1753 se termine d'ailleurs par la mention : « A Paris, ce 1^{er} janvier 1754 ».

davantage, il peut approximativement correspondre au délai le plus important entre deux livraisons.

Le rédacteur attache également de l'importance au caractère cyclique de certains événements, dont il souligne le rythme périodique : il mentionne le retour des saisons théâtrales ou de la rentrée littéraire qui scandent l'année à une période marquée :

« Voici les nouveautés qui reviennent, malgré les exils et la chaleur ; le théâtre et la presse se raniment, mais faiblement à la vérité » (lettre du 27 juin 1753).

« Voici le temps où les nouvelles littéraires doivent venir en abondance, malgré la misère qui règne dans Paris [...], on dit qu'il y a bien des nouveautés sous presse » (lettre du 22 novembre 1753).

Ou encore, il donne précisément le calendrier des séances d'ouverture des Académies : le « mardi 10 du courant » pour l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et le « mercredi 14 » pour l'Académie des sciences, dans la lettre du 22 novembre 1753. Le temps objectif est donné à lire au sein d'un cadre moins conventionnel que dans d'autres correspondances et qui semble éviter l'artifice.

En réalité, c'est moins à marquer avec exactitude le temps de l'événement et le temps de sa relation que vise le rédacteur qu'à mettre en scène par une série de procédés la brièveté du délai entre les deux : le journaliste se montre en phase avec l'actualité la plus fraîche et il n'est pas étonnant que l'usage des déictiques temporels de proximité spécifiques du discours soit particulièrement dense : la clôture des spectacles date d' « hier » comme telle assemblée du Châtelet (lettre du 31 mars 1754), l'opéra comique ouvre « aujourd'hui » (26 janvier 1754), « l'Opéra ouvrira demain » (lettre du 22 avril 1754) ; « M. Le Prévost des marchands a mis aujourd'hui la première pierre au piédestal qu'on élève à l'esplanade des Tuileries pour la figure équestre du roi » (22 avril 1754) ; « Le Châtelet a été assemblé jusqu'à 7 h du soir. Nous saurons demain le résultat de cette assemblée et je vous en ferai part dans ma première » (22 avril 1754). La réitération de la périphrase verbale « venir de » pour indiquer la proximité du fait à peine passé est fréquente : « Je *viens d'apprendre dans le moment*¹¹ qu'enfin le 3^e vol de l'*Encyclopédie* est en vente (lettre du 23 octobre 1753), « Je *viens de voir Les Femmes* » (lettre du 7 août 1753), ou à propos d'*Amilec* de Tiphaigne de La Roche, « Il *vient de paraître* un roman philosophique, allégorique, fort ingénieux » (Lettre du 27 juin 1753) et en 1754 « Rousseau *vient de partir* pour sa patrie » (8 juin 1754), « On *vient de m'annoncer* la mort presque subite de M^{lle} Alexandrine » (16 juin 1754).

¹¹ Nous soulignons par l'italique.

Dire l'actualité, ce n'est pas seulement rendre compte du passé proche, c'est aussi anticiper sur ce qui va se produire de manière imminente en matière de publications : « M. de Mouhi va mettre en vente lundi prochain, la seconde et troisième partie des *Délices du sentiment* » (Lettre du 22 novembre 1753), comme de programmes des théâtres : « On commence *après-demain* les répétitions des *Troyennes* », écrit-on à propos de l'activité de la Comédie-Française (18 février 1754). Enfin, nombre de formules demeurent volontairement dans le flou, c'est le cas de « depuis peu », « depuis quelques jours », « il y a quelques jours », « tout nouvellement », mais indiquent un temps qui peut être appréhendé comme récent par l'abonné.

Ce qui compte est moins le marquage du temps objectif ou son exactitude que l'impression donnée au lecteur qu'il lit une actualité avec laquelle le rédacteur est constamment en contact, comme en direct, et qu'il partage la même temporalité que ce dernier. Il s'agit donc avant tout de produire des « effets d'actualité », ou pour le dire autrement de susciter une illusion de proximité, voire de coïncidence entre le temps de l'écriture et celui de la lecture, comme l'indique l'usage du présent duratif et des formules descriptives : « Il n'y a pas la moindre pièce de vers un peu jolie. Il ne paraît que des platitudes en ce genre » (lettre du 11 février 1754) ; « Voici les nouveautés qui reviennent malgré les exils et la chaleur » (lettre du 27 juin 1753).

A l'instar des autres correspondances littéraires, l'écriture de l'actualité est bien dans la correspondance littéraire de Nîmes un aspect du contrat implicite d'écriture/lecture, même si elle comporte ses particularités. En effet, le journaliste mentionne et justifie tous manquements à cette règle soit en invoquant l'intérêt de la nouvelle, soit en soulignant combien la pénurie de nouvelles dans un domaine d'informations impose le développement d'un autre secteur, soit au contraire en réaction à une telle abondance informationnelle qu'elle impose un retardement bien involontaire. Dans la lettre du 22 novembre 1753, l'entorse au règlement est expliquée par l'intérêt pédagogique de l'ouvrage de M. Dumas¹² : « Il y a déjà quelque temps qu'il a paru un ouvrage sur la musique dont je n'avais pas eu l'occasion de vous parler, mais qui mérite votre attention ». Ailleurs, le rédacteur est contraint de s'adapter au flux de l'actualité et de planifier le compte rendu de la nouveauté : il impose des retards, mais limités et mesurés, et suscite chez son destinataire des effets d'attente :

¹² Il s'agit d'un ouvrage pédagogique pour l'apprentissage de la musique : *L'Art de la musique enseigné et pratiqué par la nouvelle méthode du bureau typographique, établie sur une seule clef, sur un seul ton, et sur un seul signe de mesure*, 1753.

Il y a plusieurs autres nouveautés, telles que l'*Histoire de Jeanne d'Arc, pucelle d'Orléans, L'Histoire des Solipses, Le Naufrage des îles flottantes, ou la Basiliade*, poème soi-disant traduit de l'indien, etc., lesquelles ayant paru toutes à la fois, je n'ai pas encore eu le temps de lire mais dont je vous rendrai compte dans ma première lettre qui suivra de près celle-ci, puisque la matière ne manque pas, au lieu que j'avais un peu retardé depuis la dernière, pour attendre de quoi remplir ma tâche (lettre du 27 juin 1753).

La notion d'actualité telle qu'elle est générée par le texte conserve un caractère extensif et indéterminé : sa durée objective est variable et peut souvent excéder une quinzaine de jours, même si le journaliste use d'une série de stratégies stylistiques pour donner l'impression de la contemporanéité, voire de l'immédiateté. Sont au fond d'actualité, les événements énoncés comme tels par le journaliste et lus ainsi par son destinataire.

Si les événements retenus sont englobés dans le même discours, ils n'en demeurent moins le rapport d'une suite d'instantanés qui n'ont pas vocation à être l'objet d'une construction. Et en effet, contrairement à d'autres journalistes qui donnent à leur périodique une visée historique¹³, Pierre de Morand ne formule jamais une telle prétention. Cependant, comme l'historien, il soumet la sélection et le compte rendu des informations au critère de vérité.

II - Recherche de la vérité et goût pour la fiction : information et divertissement

La sélection des nouvelles semble reposer sur deux objectifs qui entrent en tension : la visée informative et la visée de divertissement. Le compte rendu de l'actualité, même avec ses effets de flou et parfois ses regrets, repose sur la garantie de l'authenticité des faits rapportés. Car la chasse à l'événement actuel comporte un risque : celui de diffuser de fausses nouvelles, un risque que n'évitent pas certains journaux patentés, comme le *Mercur* que le rédacteur ne manque pas de dénoncer et qui fournit l'occasion d'une remontrance à son directeur, l'abbé Raynal, victime du mauvais tour d'un plaisantin :

Il faut être plus sur ses gardes, lorsqu'on est chargé d'un livre tel que *Le Mercur*, sans quoi on est exposé à donner bien des fables pour des vérités et à inonder le public de fausses nouvelles et de faux avis (4 octobre 1753).

¹³ C'est par exemple cas du *Mercur* dont l'Avertissement précise : « Ce journal doit contenir des mémoires fidèles de l'histoire de notre temps » (1721, p. Aiiij) ou encore des *Mémoires de Trévoux* qui prétendent rassembler « des matériaux pour l'histoire ».

Face au spectre de la fausse nouvelle, la prudence s'impose donc et, en cas d'erreur, le recours à des correctifs est l'indice que le respect de la vérité régit l'ensemble du discours. Ainsi lorsque P. de Morand tombe dans le piège de l'erreur en annonçant dans la lettre du 12 mars 1754, à la date du 19 mars, que le marquis de Vandières hérite de la charge dans l'ordre de Saint Michel laissée vacante par la mort du Comte de Saint Florentin, il s'empresse de retirer cette nouvelle à la fin de la livraison suivante (lettre du 25 mars 1754) : « La nouvelle du cordon bleu de M. de Vandières ne se confirme pas : il est même très sûr que c'est M. de Saint-Contest qui a la charge de feu M. le marquis de Brézé ».

Ainsi, les nouvelles incertaines ne sont-elles pas exclues. Toute une série de précautions oratoires viennent modaliser un discours qui n'ose pas affirmer sans réserves l'authenticité des nouvelles qu'il produit, ce qui est un gage de l'honnêteté du rédacteur qui se construit alors l'ethos d'un homme de confiance.

Garantir la valeur informative de la correspondance implique que l'on s'interroge sur la fiabilité des sources : « On dit », « On rapporte » : le discours du journaliste marque souvent par le « on » dont on connaît la nébulosité du référent, l'origine de la nouvelle, essentiellement lorsqu'il s'agit d'une anecdote, mais pour d'autres genres de nouvelles également. La rumeur publique s'invite souvent comme l'origine de l'information, même si sa fiabilité est contestable, tant elle réputée instable et versatile. Dans de nombreux cas, les nouvelles ont donc besoin d'être confirmées par des témoignages supplémentaires : A propos d'un incident survenu à l'Opéra et commenté par un bon mot, le rédacteur fait ce commentaire précautionneux : « Il y avait grand monde à l'Opéra ce jour-là ; et cependant, je n'ai trouvé personne qui m'ait confirmé la vérité de cette anecdote » (lettre du 26 janvier 1754). La question de la vérité reste donc en suspens, mais ne constitue pas un obstacle à la relation de l'anecdote. Ou encore, sur un sujet plus grave, à propos d'une affaire concernant le parlement de Toulouse qui aurait condamné des prêtres pour refus de sacrement, le rédacteur pointe la difficulté d'obtenir une information exacte dans le maquis des ragots :

On fait courir un bruit qui mérite confirmation ; car on ne peut rien assurer aujourd'hui que sur des preuves évidentes, tant il se débite, dans les maisons même les plus respectables, de faussetés et de mensonges. On assure que le parlement de Toulouse... (lettre du 25 mars 1754).

En l'absence d'un double témoignage qui pourrait être un gage de véridicité, l'événement demeure incertain et la prudence s'impose. Ce sont aussi les circonstances et le

contexte politico-religieux qui sont invoqués pour mettre en doute les fredaines d'un moine séducteur de religieuses :

Je ne sais si la haine que ces affaires-ci [celles des billets de confession] inspirent pour les ecclésiastiques ou si leur mauvaise conduite donne réellement lieu à bien des histoires qu'on fait d'eux ; quoi qu'il en soit, vraie ou fausse, en voici une qui court et qui n'est pas moins curieuse » (lettre du 12 janvier 1754).

Face à ces bruits qui vont et viennent, qui « s'évanouissent » (16 juin 1754), qui nous plongent « dans l'incertitude de la vérité ou fausseté d'une bonne nouvelle » (19 juillet 1754, il s'agit alors d'un possible dénouement de la crise parlementaire), à ces voix multiples et divergentes, la seule véritable caution de la vérité de la nouvelle reste l'écrit officiel, le document inaltéré censé authentifier l'information. Sur une affaire judiciaire : « On m'a promis les factums des parties belligérantes, et alors je pourrais vous en parler si la singularité de l'aventure le mérite » (19 juillet 1754).

En dernier recours, c'est la caution du « je » dont l'éthos est celui d'un intermédiaire digne de foi qui est chargé d'emporter l'adhésion, soit qu'il ait été témoin visuel comme dans les exemples suivants : « Je n'ai pas non plus de nouvelles bien amusantes. Celle qui vient d'arriver dans ma rue est assez singulière » (lettre du 24 juillet 1753, sur la crise de colère d'un amant répudié) ou bien à propos d'un suicidé : « C'était un nommé Favre, qui montrait les mathématiques. Je l'ai connu de vue, il était vapoureux » (lettre du 23 octobre 1753), soit qu'il atteste de sa présence sur les lieux de colportage des nouvelles, mais en déplaçant cette fois la question de la vérité, de la véracité du fait à l'authenticité du dire, sans pour autant que le dit soit confirmé : « On rapportait hier dans une maison de [X] où j'ai dîné » (3 juillet 1754) ou encore « On ajoute à ces discours que je n'ai pas entendus dans le café mais en bonne maison » (22 mai 1754). La présence de l'auteur sur les lieux mêmes de la conversation et la « qualité » de ce lieu font figure de caution de l'existence de la nouvelle, plus que de la réalité du fait qu'elle rapporte.

A un autre niveau, son expérience de spectateur vient appuyer la validité de sa mauvaise critique, lorsque spectateur de la pièce *Les Lacédémoniennes*, il déclare : « Je l'ai vue et n'ai rien compris à l'intrigue » (lettre du 8 juin 1754).

On le voit, la valeur de vérité informative des nouvelles diffusées est discutable tant la polyphonie des sources potentielles elles-mêmes est diffuse et incertaine : les « bonnes maisons » ne produisent-elles pas en fait de rumeur tout et son contraire ? Y faire référence sert autant à valider un discours qu'à l'invalidier, et selon les circonstances, l'on trouve dans

des formules contradictoires une intéressante et inattendue hiérarchie des lieux : la phrase déjà citée : « On ajoute à ces discours que je n'ai pas entendus dans le café mais en bonne maison » (22 mai 1754) entre en contradiction radicale avec une autre réflexion : « On fait courir un bruit qui mérite confirmation [...] tant il se débite, dans les maisons même les plus respectables, de faussetés et de mensonges » (lettre du 25 mars 1754) ; soumis à une réactivité rapide, le rédacteur a parfaitement conscience des incertitudes de l'actualité, de l'impossibilité d'aller à la source afin de vérifier sa fiabilité même lorsqu'il se présente comme le garant du dire.

C'est que le discours du rédacteur se situe presque constamment au croisement de deux régimes : un régime d'information et un régime de divertissement, ce qui explique en grande partie sa position paradoxale face aux nouvelles incertaines, à la frontière entre la récolte du factuel et le goût pour le fictif. Il a en effet à répondre au désir d'une sorte d'ubiquité de savoir qui est source de satisfaction et de plaisir chez son lecteur et qui repose sur la curiosité. Sont du coup développées différentes postures suffisamment ambiguës pour prévenir le lecteur et mettre à distance une adhésion trop naïve de sa part tout en satisfaisant sa curiosité pour l'anecdote scandaleuse. Parmi ces stratégies, le recours à la prétériorité qui, sous le masque d'une censure affichée mais non effective expose en résumé l'essentiel de la nouvelle : par exemple, à l'occasion de la mort de M^{lle} Alexandrine :

Cette mort si prompte a donné lieu à beaucoup de conjectures et de mauvais propos. Comme on ne veut pas comprendre que cette jeune personne soit morte dans six heures par accident naturel, on a été imaginer qu'on lui avait fait prendre du poison et l'on a débité là-dessus des choses qui sont si peu vraisemblables et si ridicules qu'elles ne méritent pas d'être rapportées (lettre du 23 juin 1754).

Ou encore, le rédacteur rapporte les mauvais propos qui courent clandestinement tout en les condamnant, ce qui vise à la fois à attiser l'intérêt du lecteur pour le scandale et à susciter son incrédulité :

On a dit aussi tout bas que la demoiselle Morphise, jeune fille avec qui S. M. s'amusait quelquefois, était accouchée d'un prince et qu'elle était morte peu de temps après sa délivrance ; mais c'est là sans doute encore un discours enfanté par la médisance et la méchanceté (lettre du 3 juillet 1754).

Autre posture : il demeure dans l'indécision et laisse parler les faits :

Il avait couru un bruit que Mme de Puisieux avait été mise à la Bastille comme auteur d'une misérable satire, parodie du *Pater*, qui a paru contre le roi T.C. et ses ministres ; cette dame pour se justifier et détruire ces faux bruits a répandu l'épître que je vous envoie, qui ne brille pas par la force de sa poésie (15 juillet 1753).

L'anecdotique prend alors le pas sur la conformité à la vérité.

Bien souvent, la réalité voisine avec la fiction et le rédacteur pèse les différentes versions d'un événement, en se fondant sur le nombre de témoignages pour faire pencher la balance vers une vérité qui n'a néanmoins qu'un certain degré de probabilité :

Un autre bruit qui courait, que la mort violente du sieur du Feisq n'était qu'une feinte et qu'il s'était sauvé dans les pays étrangers, tandis qu'on enterrait un autre cadavre sous son nom, n'est pas plus vrai sans doute, et tant de gens disent avoir vu le sieur Feisq mort, qu'il y a toute apparence que son suicide n'est que trop réel (3 juillet 1754).

La dernière livraison de 1754 se termine sur le récit croustillant des déboires de deux littérateurs, l'abbé Trublet, candidat malheureux à l'Académie française et La Morlière, qui avaient décidé de concert, après une station bien arrosée au cabaret, de mettre fin à leurs jours. S'ensuit ce commentaire : « On a fait à ce sujet une histoire qui tient sans doute plus du roman que de la vérité » (22 août 1754).

Si la rumeur est si intéressante et si elle vaut d'être rapportée, c'est donc moins pour sa vérité informative largement mis en doute ou contestée par le rédacteur lui-même que pour sa capacité à divertir, à s'adresser à l'imagination. Dans ces extraits-là, c'est l'intérêt fictionnel de la nouvelle qui prévaut ; après avoir rapporté par le menu une querelle entre le marquis de Crillon et l'ancien évêque de Mirepoix, de Morand peut bien écrire en faisant mine de le dénoncer : « Je voudrais avoir entendu tout cela pour en être bien persuadé, car je doute fort qu'il n'y ait de la broderie » (1^{er} août 1754) ; c'est grâce à la « broderie », au « roman », aux affaires « qui n'ont que le mérite du vaudeville » (lettre du 8 novembre 1753), aux contes faits au sujet du sort de Voltaire (lettre du 15 juillet 1753), qu'il entend accrocher son lecteur en lui procurant un intérêt de curiosité et une distraction amusante. Il joue alors sur un autre versant de la nouvelle qui tend alors vers l'anecdote, selon la définition de Karine Abiven : l'anecdote est un « micro-récit, où l'on raconte un petit fait supposément vrai tout en visant une réaction affective du récepteur (rire, surprise)¹⁴ ». Pour aller dans le même sens, celui du déplacement

¹⁴ Karine Abiven, « L'anecdote, conte et histoire à la fois : sur les traces textuelles d'une frontière du dire-vrai », dans *Conte et histoire*, ss. direction Marc Hersant et Régine Jomand-Baudry, Garnier, à paraître en 2015.

de la question de la vérité au plaisant, on peut remarquer que la plupart des nouvelles anecdotiques contiennent un mot d'esprit quand elles ne finissent par une pointe spirituelle. Il y a là un sujet à part entière qui mérite une étude particulière puisqu'à la fois, notamment lorsqu'il s'agit d'une citation de paroles, le mot d'esprit peut participer à l'effet de véracité, tout en répondant à l'exigence de divertissement.

D'ailleurs, en matière de vérité des faits historiques, le rédacteur n'est rien moins que sceptique et dans un parallèle particulièrement audacieux entre son travail de collecteur de faits d'actualité et le travail de l'historien, il dénie à l'un comme à l'autre la possibilité de se placer sous l'étendard de la vérité. L'impossibilité récurrente à laquelle il se heurte de certifier la véracité de faits pourtant contemporains n'est-elle pas une preuve des biais de l'histoire ? A la suite d'un récit anecdotique cousu de points obscurs, le décès du Sieur de Feisq déjà mentionné, il consacre un développement argumentatif fondé sur une analogie à montrer que la grande Histoire, celle du passé, souffre du même coefficient d'incertitude que la petite histoire, l'histoire du présent. Cette défaillance entache gravement la crédibilité de l'une comme de l'autre :

Mais des noirceurs qu'on lui prête, comme de sa vie ou de sa mort, on ne sait rien de sûr pour le présent, c'est-à-dire dans le public. Car certainement dans sa famille et dans sa maison même, on sait tout, et quelqu'un parlera dans la suite. Que ces sortes de variations sur des faits arrivés dans Paris, ou qu'on dit être arrivés, donnent des armes contre la vérité de l'histoire ! Qu'elles fondent bien le pyrrhonisme sur le sujet ! Quoi ! Vivant au sein de Paris, témoins de ce qui se passe, sitôt que nous ne voyons pas la chose de nos propres yeux, nous n'en pouvons savoir au juste la vérité ! On nous débite tous les jours des contes où il n'y a pas un mot de vrai ou, si la chose est arrivée, chacun la raconte d'une façon différente ; et l'on veut me persuader que les événements passés à mille lieues, à mille ans de nous, qui ont passé par mille plumes différentes, lesquelles ont eu mille raisons pour en imposer, sont tels qu'on me les présente ? Il n'y a point de vraisemblance à le croire, ou du moins je doute de tous les détails (19 juillet 1754).

Cette déclaration fracassante est suivie d'une démonstration par l'exemple : et le journaliste de décliner une liste d'événements aux « cent actes divers », qu'il baptise successivement « autre aventure variante » pour appuyer sa thèse de l'infinie variabilité de la relation d'un fait divers.

Cette diatribe sur l'impossibilité d'atteindre à la vérité recèle une très intéressante réflexion sur la discipline historique elle-même : dans l'histoire, nous dit-il en substance, il y a les faits d'une part et d'autre part la manière dont les discours historiques les enregistrent. Si

l'on peut peut-être s'accorder sur les grands événements, le doute demeure quant aux détails qui autorisent une marge de liberté à tout historien. Le détail étant le sel de l'anecdote, qui songerait dès lors à lui reprocher de les fictionnaliser ? Mettre l'histoire (petite ou grande) en énoncé implique nécessairement sinon une trahison, du moins une interprétation des faits. De Morand ouvre ici un débat éminemment moderne puisqu'il est au coeur de la réflexion de plusieurs historiens d'aujourd'hui lorsqu'ils revendiquent le droit d'écrire des biographies fictionnelles¹⁵. Quoi qu'il en soit, son scepticisme affiché fonctionne comme une sorte d'excuse aux manquements de son écriture par rapport à l'exigence de vérité implicitement inscrite dans le contrat qui le lie à son correspondant, et démontre s'il en était besoin, le caractère inévitable de la fiction dans la relation des faits.

Même si le journaliste tente d'annuler l'opposition entre les deux régimes de son discours et de les rapprocher, la correspondance reste prise entre deux visées. Dire le vrai est certes un objectif louable, mais aussi le curieux, le singulier, tous les bruits qui courent, pourvu que l'intérêt du lecteur soit au rendez-vous. C'est bien la notion d'intérêt, en tant qu'elle se décline en une large gamme de sentiments et d'affects chez le récepteur qui domine finalement.

III - Intérêt de l'actualité et hiérarchisation des nouvelles

Au-delà du critère de nouveauté qui est constamment rappelé comme source de l'intérêt et dont témoigne notamment la publication des pièces fugitives à la fin de chaque livraison, le discours de la correspondance se construit dans une incessante tension entre la pénurie informationnelle et le trop plein de nouvelles qui oblige à sélectionner et à trancher. La chasse à l'actualité est toujours menacée d'un côté par l'absence, le manque, et de l'autre par la pression de l'abondance. Une adaptation aux flux de l'actualité est constamment nécessaire, qui contraint le rédacteur à faire prévaloir l'offre décevante de l'actualité sur son goût personnel :

C'est ordinairement, lorsque je voudrais et que j'aurais le plus besoin de faire une bonne et jolie lettre que la matière qui me serait le plus agréable me manque le plus : il faut bien, malgré que j'en aie, que je me jette sur les spectacles. Et si n'ont-ils rien de bien intéressant (lettre du 23 octobre 1753).

¹⁵ C'est notamment le cas de Michèle Perrot dans son ouvrage *Mélancolie ouvrière*, coll. « Nos héroïnes », Paris, Grasset, 2012.

ou à compenser la pénurie dans un de ses domaines d'élection par la fertilité d'un autre, ici la littérature par le théâtre :

Bonnes ou mauvaises, du moins les productions théâtrales vont toujours, tandis que celles de la littérature chôment furieusement : et par surcroît de disette, on arrête celles qui étaient prêtes à paraître [*La Christiade* de Jacques-François de La Baume-Desdossat] (23 octobre 1753).

Ces difficultés d'adaptation sont l'occasion pour le journaliste de commentaires autoréflexifs dans lesquels il déplore d'être soumis à la contrainte de la brièveté imposée par le format de la lettre : formulant ses regrets de ne devoir qu'« effleurer les matières » (8 novembre 1753), contrairement aux auteurs de feuilles périodiques, il passe outre sa frustration pour se projeter pendant quelques pages dans cette fonction de critique enviée qui laisserait toute latitude à son goût naturel pour la littérature de développer une analyse suivie et précise.

Dès lors, existe-t-il un lien entre l'intérêt de l'actualité et la hiérarchisation des nouvelles au sein de la lettre ? Il faut noter tout d'abord que la plupart des nouvelles font l'objet d'une sorte de planification qui repose sur une présentation double. Les publications, les représentations théâtrales, et même parfois les réunions politiques sont annoncées dans un premier temps avant que d'être développées dans une livraison ultérieure, lors de leur réalisation effective, selon un procédé programmatique qui balise l'horizon d'attente du lecteur et entretient son intérêt. Au niveau de la composition des lettres, l'ordre des nouvelles est globalement assez immuable d'un bout à l'autre de la correspondance. En 1753 comme en 1754, on trouve presque systématiquement d'abord les nouvelles des théâtres puis les nouvelles littéraires et enfin, les nouvelles politiques, les anecdotes (parfois placées avant les nouvelles politiques), suivies des documents authentiques : les pièces fugitives. Ce n'est donc pas le plus ou moins grand intérêt d'un genre d'actualité qui ordonne le déroulement des nouvelles. Cette structure fixe rend plus significatives les rares entorses à un classement qui va du monde des spectacles au monde réel, de la vie culturelle à la politique. En réalité, elles sont peu nombreuses, sauf dans certaines livraisons de 1754 où l'actualité de la grande affaire politique, l'imminence du rappel des parlements dont le feuilleton nous est régulièrement fourni, vient sur le devant de la scène et refoule les autres nouvelles à une place ultérieure : « La nouvelle la plus intéressante est celle sans doute par où je dois commencer ma lettre » : et le rédacteur de rapporter la nouvelle de la lettre manuscrite du roi Louis XV au premier président du parlement (lettre du 8 juin 1754) ; le 16 juin, le rédacteur commence par rappeler l'espérance du retour du parlement et les rumeurs concernant l'envoi de lettres de cachets

pour libérer les exilés et les prisonniers d'états. P. de Morand commente : « cependant tous ces bruits s'évanouissent. On ne voit rien arriver qui confirme les espérances dont on se repaissait » ; l'*incipit* de la lettre du 23 juin porte sur le même sujet mais la situation a viré au berne : « les espérances sur le retour du parlement [sont] évanouies ». A partir du 3 juillet, l'actualité politique se fait moins pressante et la rubrique théâtrale retrouve sa place privilégiée. Dans les faits, la modification de l'ordre des nouvelles est très rare, et c'est bien l'espoir unanime du dénouement d'une affaire qui pourrit la vie politique depuis plusieurs années qui l'explique.

Si localement le discours du journaliste peut se structurer en une forme similaire à celle que l'on trouve dans le récit historique, comme le micro-récit anecdotique ou le feuilleton de l'affaire des parlements, s'il intègre des pièces « authentiques » qui font figure de documents historiques, c'est plutôt à une mémoire du présent culturel que répond la liste des matériaux recueillis. Loin d'être des matériaux bruts, ils sont d'ailleurs toujours mis en perspective par la modalité évaluative.

Car il est une autre forme de hiérarchisation discernable dans le traitement de la nouvelle, fondée sur l'importance quantitative accordée en fonction du genre de la nouvelle. Dans le commentaire critique des spectacles et des publications, il est fréquent que le développement d'une nouvelle soit proportionnel à l'appréciation négative dont elle fait l'objet : ainsi une évaluation massacrant peut-elle donner lieu à un commentaire étendu, comme dans cet exemple où le journaliste peste sur la mauvaise qualité des livres qui paraissent :

Parmi les livres nouveaux qui paraissent, combien y en a-t-il seulement de passables ? La plupart sont faits à la légère, sans esprit, sans génie, sans invention, ce sont des ouvrages futiles qui n'ont que quelques bluettes, quelques faux brillants qui durent moins que la fleur du matin (lettre du 5 septembre 1753),

suit l'exemple des *Mémoires de la comtesse de Zurlac* de Madeleine de Puisieux, roman auquel il ne consacre pas moins d'une page de résumé. S'il passe rapidement sur la floraison de pièces diverses publiées pour saluer la naissance du Duc d'Aquitaine dans la lettre 21 septembre 1753 : « Les misères du Parnasse français inondent le public. Son insipide fertilité fatigue les gens de goût et prouve sa décadence » puis dans l'*incipit* de la lettre du 4 octobre 1753 : « L'inondation de vermine [...] continue toujours », en revanche, *Les Lacédémoniennes*, pièce « triste, ennuyeuse et froide » fait l'objet d'un compte rendu d'une

page (19 juillet 1754), tout comme *Le Grelot* de Baret (lettre du 25 mai 1754), « mauvaise copie d'*Angola* et du *Sopha*, assez faiblement écrite, sans invention, sans génie, sans coloris ».

On assiste donc paradoxalement à une sorte de valorisation quantitative du médiocre, de l'insignifiant, et à la promotion du petit fait : la floraison de l'anecdote, particulièrement notable à partir de 1754 en est aussi l'un des signes ; la valeur d'information est alors doublée par la valeur de divertissement, tant le plaisir du conte et la satisfaction d'étriller quelques productions littéraires est à même d'établir une sorte de connivence entre les deux acteurs de l'échange.

En dernière analyse, ces hiérarchisations, bien que surprenantes parfois, sont cependant assez peu significatives, car le journaliste ne fait guère de différence entre les nouvelles qui sont vouées à entrer dans l'Histoire, et qui feront événements pour la postérité, et celles qui sont futiles et vouées à l'oubli. Il vise moins à accumuler des archives pour le futur qu'à vivre avec son lecteur au jour le jour, dans une dimension deshistoricisée.

A condition que l'information soit contemporaine, le vrai, le faux, tout ce qui se dit, tout ce qui se fait, tout ce qui arrive, les événements et leurs interprétations appartiennent à la matière de la correspondance qui repose sur un renouvellement permanent de l'actualité. Malgré le système du « à suivre » et un effort particulier du rédacteur pour éviter la juxtaposition des nouvelles par d'habiles transitions, malgré la place réservée à l'anecdote, le discours ne vise ni à se lier en une histoire ni à rivaliser avec elle, mais donne l'image d'un éternel retour des mêmes faits détachés de toute finalité. Jouer sur la singularité pour exciter le curieux, sur le plaisant pour animer le lecteur et parler à ses émotions, le mettre en belle humeur semble être l'objectif principal de l'auteur. D'où les effets de style qui font que la correspondance de Pierre de Morand est très réussie : son style est constamment piquant et vif, cousu de traits d'esprit, c'est une écriture habitée par un auteur qui la marque de sa présence, de ses jugements parfois lapidaires et d'une intelligence toujours en éveil.